**Zeitschrift:** Kriminologisches Bulletin = Bulletin de criminologie

**Herausgeber:** Schweizerische Arbeitsgruppe für Kriminologie

**Band:** 24 (1998)

Heft: 2

**Artikel:** L'évolution de la criminalité en Suisse depuis les années 1980 :

stagnation, recul ou augmentation? : Les sondages de victimisation

confrontés aux statistiques de police

Autor: Killias, Martin / Clerici, Christian / Berruex, Thierry

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-1046928

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 01.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## L'ÉVOLUTION DE LA CRIMINALITÉ EN SUISSE DEPUIS LES ANNÉES 1980: STAGNATION, RECUL OU AUGMENTATION?

# Les sondages de victimisation confrontés aux statistiques de police

Martin KILLIAS, Christian CLERICI et Thierry BERRUEX\*

## Résumé

La Suisse compte, depuis les années 1980, quatre sondages de victimisation effectués en 1984/87, 1989, 1996 et 1998 selon une méthodologie relativement semblable. Ces sondages constituent une source d'informations supplémentaire par rapport aux statistiques policières, contribuant par là-même à une meilleure connaissance de l'évolution de la criminalité dans certains domaines. Les résultats rapportés ici montrent une concordance satisfaisante (après certains ajustements) entre les données des quatre sondages de victimisation et les statistiques policières. Il semble notamment que les actes de violence et les cambriolages aient fortement augmenté, alors que les vols de véhicules à deux roues affichent plutôt une tendance à la baisse.

## Zusammenfassung

Seit den 80er Jahren wurden in der Schweiz vier nationale Opferbefragungen durchgeführt, und zwar in den Jahren 1984/87, 1989, 1996 und 1998. Dank einer relativ konstanten Methode erlauben die Daten dieser Befragungen, den Kriminalitätstrend in verschiedenen Bereichen unabhängig von der Polizeistatistik zu verfolgen. Dabei ergibt sich nach den Opferbefragungen und der Polizeistatistik – jeweils nach gewissen Anpassungen – ein relativ ähnliches Bild der Kriminalitätsentwicklung. Stark zugenommen haben Gewalttaten und Einbrüche, zurückgegangen sind dagegen Diebstähle von Zweirädern.

#### 1. INTRODUCTION

L'évolution de la criminalité, en Suisse comme ailleurs, fascine depuis toujours et ne cesse de faire l'objet de vives controverses. Il y a peu de temps, des responsables de la police et des scientifiques ont débattu à ce sujet, sans parvenir toutefois à des constats véritablement concluants<sup>1</sup>.

Les statistiques qui, depuis leur mise sur pied, ont cherché à apporter des réponses à cette question, se trouvent confrontées à toutes sortes d'interrogations qui contestent leur validité en tant qu'indicateurs de la «tendance» (Killias, 1991: n° 271ss). Avec l'avènement des sondages de victimisation, on dispose d'une source d'informations supplémentaire qui permet de mieux apprécier la validité des statistiques (policières notamment). Cela a d'ailleurs été effectué tout d'abord par la mise en parallèle du nombre d'affaires comptées dans les deux collectes de données, aux USA comme en Suisse (Killias, 1989: 45ss), puis surtout par des analyses de corrélation entre taux de criminalité constatés selon les deux sources (Van Dijk, Mayhew & Killias, 1990: 182; Eisner, 1997: 300ss; Haen Marshall, 1998: 82ss). Ces analyses ont finalement montré une bonne concordance entre ces dernières, surtout dans le domaine des délits relativement graves et/ou souvent dénoncés.

Dès le début, l'idée des enquêtes de victimisation était de les utiliser pour connaître la tendance de la criminalité, et non seulement sa distribution géographique et sociale. Cela présuppose cependant que les sondages soient répétés au fil des années selon une méthodologie standardisée qui permette des comparaisons d'une enquête à l'autre. De telles analyses longitudinales ont tout d'abord été présentées aux USA (citées dans Killias, 1989: 50; pour des analyses récentes, cf. Kurki, 1998 ou encore Maltz & Zawitz, 1998), grâce à la méthodologie fortement standardisée du National Crime Victimization Survey, effectué chaque année depuis 1973. On compte encore d'autres exemples, comme aux Pays-Bas (Kester & Junger-Tas, 1994: 75ss), en Angleterre et au Pays de Galles, où le British Crime Survey, mené depuis 1981 selon un rythme bisannuel, permet également de telles analyses (MIRRLEES-BLACK et al., 1998: 23). Dans ces trois pays, il s'est avéré que les sondages montraient en général la même tendance que les statistiques policières en ce qui concerne la criminalité relativement grave. Des résultats semblables viennent d'ailleurs d'être publiés pour la France qui confirment ce constat; ils se fondent, quant à eux, sur une comparaison de deux sondages de victimisation menés en 1986 et en 1996 (Robert et al., 1998).

En Suisse, de telles comparaisons n'ont pas encore été effectuées. Le présent article tire avantage du dernier sondage de victimisation au niveau national, conduit en été 1998 selon la même méthodologie que trois sondages précédents, menés dans les années 1984/87, 1989 et 1996. Il devient ainsi possible de suivre l'évolution de la criminalité depuis le milieu des années 1980 jusqu'à 1997, et de confronter les résultats obtenus aux statistiques policières, ce pour la même période. Pour des raisons liées à la méthodologie (qui doit assurer une comparabilité des résultats), nous nous bornerons à considérer ici les quatre sondages qui ont été réalisés au niveau national, en négligeant les sondages régionaux. Nous ferons toutefois une exception pour le canton de Zurich, mais en ne considérant que les données zurichoises provenant des sondages menés au niveau national, afin de pouvoir notamment confronter les tendances observées dans la statistique policière propre à ce canton (KRISTA), sensiblement plus élaborée et donc plus utile à cette fin que la statistique policière nationale.

En tout, on dispose finalement de quatre sondages indépendants qui ont tous cherché à mesurer le volume de la criminalité dite «classique» au niveau national, et cela surtout dans des intervalles de temps relativement proches. Les données produites par ces enquêtes couvrent plus d'une décennie, caractérisée par une grande incertitude quant à l'évolution réelle des différentes formes de criminalité (EISNER, 1998).

## 2. MÉTHODES DE COMPARAISON

## 2.1 Les quatre sondages et leurs échantillons

Les premiers sondages au niveau national ont été conduits à la fin de l'année 1984 (en Suisse romande) et au début de l'année1987 (dans les autres régions de la Suisse)<sup>2</sup>. Les échantillons comprenaient alors 3'000 ménages en Suisse romande, autant en Suisse alémanique et 500 dans les régions italophones. En 1998, grâce à l'appui du FNRS, une enquête analogue a pu être menée dans l'ensemble de la Suisse, avec un échantillon stratifié de 3'000 ménages en tout, comprenant des sous échantillons de 500 ménages en ville de Genève, 500 dans les autres régions de Suisse romande, 500 en ville de Zurich, 1'000 dans les autres régions alémaniques et 500 dans les régions italophones. Les deux sondages ont été effectués selon la même méthodologie, à savoir des interviews téléphoniques informatisés (CATI<sup>3</sup>)<sup>4</sup>.

Entre ces deux enquêtes, la Suisse a participé à la première et à la troisième vague des sondages internationaux de victimisation, conduites en 1989 et en 1996. Ces derniers ne portaient que sur 1'000 ménages, ce qui suffisait alors à des comparaisons internationales, mais ce qui réduit aujourd'hui la probabilité de trouver des changements significatifs dans les taux de criminalité. On peut relever que ces deux enquêtes ont été influencées, entre autres, par la méthodologie des sondages suisses de 1984 et 1987 dont ils ont repris la méthode CATI (Van Dijk, Mayhew & Killias, 1989)<sup>5</sup>.

Pour ce qui est du questionnaire de l'enquête de 1998, on peut relever notamment que quelques modifications et/ou améliorations par rapport aux versions précédentes y ont été apportées, ce qui a par ailleurs nécessité certaines adaptations dans les analyses qui suivent. Se rapprochant plutôt du questionnaire des sondages internationaux, ce dernier cherche toutefois à assurer, dans la mesure du possible, la comparabilité des mesures de la criminalité avec les données de 1984/87.

Enfin, précisons encore que notre institut ayant été associé aux quatre sondages dont il est question ici, les analyses présentées ci-après se fondent sur nos propres fichiers.

## 2.2 Les questionnaires

Pour assurer une comparabilité des taux de criminalité constatés d'une enquête à l'autre, une bonne harmonie des questions relatives aux infractions subies par les répondants s'avère primordiale. Le plus simple serait évidemment que l'on reprenne, d'un sondage à l'autre, les mêmes questions sans la moindre modification. Cela s'avère néanmoins difficile pour des raisons d'ailleurs indépendantes de la volonté des chercheurs. Par exemple, l'élaboration du questionnaire pour le sondage international de victimisation de 1989 exigeait un grand nombre de compromis entre différents modèles nationaux qui existaient déjà à l'époque<sup>6</sup>. Légèrement révisé en 1996, il fut pour l'essentiel repris aussi lors de l'enquête de 1998, ceci tant à cause de ses qualités que pour assurer une bonne comparabilité avec les données des sondages internationaux passés et futurs.

Les différences entre les quatre versions (reproduites ici à la fin du texte, pour ce qui est des questions génériques, dans leur version française) concernent pour l'essentiel l'inclusion ou l'exclusion de certaines formes d'atteintes. En cas de cambriolage par exemple, il est important de savoir si les

intrusions dans les locaux annexes (tels les garages, caves, greniers, etc.) sont comprises dans la définition, ou si la question se réfère uniquement au cambriolage d'une habitation. En cas de lésions corporelles, la question des violences domestiques se pose également. Dans la plupart des cas, une standardisation est cependant réalisable sans trop de difficultés: dans la mesure où la définition est relativement large au départ, les questions subséquentes, généralement très nombreuses en cas d'enquêtes CATI, permettent en principe d'isoler facilement les cas de figure exclus d'une définition plus étroite.

En l'occurrence, les questions sur les vols de voitures, de motos/vélomoteurs et de vélos n'ont ici exigé aucune adaptation. Les guestions sur les cambriolages, plus larges dans les versions des enquêtes suisses de 1984/87 et de 1998, permettent facilement de ventiler les intrusions dans des habitations. Les questions relatives aux lésions corporelles et aux menaces étaient, quant à elles, identiques dans les trois derniers sondages, mais se référaient, contrairement à l'enquête de 1984/87, également aux affaires domestiques. Les résultats du sondage de 1998, où des détails ont été relevés, montrent que le nombre d'affaires domestiques ne dépasse pas 5% de toutes les affaires de violences et menaces signalées, de sorte que cette divergence ne devrait pas beaucoup influencer les taux<sup>7</sup>. Moins certaine est la correspondance sémantique des formulations utilisées en 1984/87 d'une part, et dans les trois autres sondages d'autre part (cf. Annexe), en ce qui concerne les menaces avec arme. La très bonne correspondance des taux observés en 1984/86 et en 1988 (cf. Tableau 3) permet cependant de penser que les différences rédactionnelles n'affectent pas également trop sensiblement ces derniers. La forte évolution entre 1988 et 1997 des infractions dont la définition n'a subi aucun changement de formulation (cf. Annexe) ne semble donc pas liée à des questions de validité conceptuelle.

Enfin, la structure du questionnaire et la localisation des affaires dans le temps (et parfois aussi dans l'espace) s'avèrent beaucoup plus importantes que le choix de telle ou telle définition à donner à l'infraction. Contrairement aux aspects définitionnels (qui permettent normalement des ajustements au niveau des questions de détail<sup>8</sup>), différentes manières de demander aux répondants de localiser les événements dans le temps peuvent produire des résultats sensiblement différents. Comme des tests expérimentaux effectués aux Pays-Bas (Scherpenzeel, 1992) l'ont relevé, une question du genre «au cours des 12 derniers mois, quelqu'un a-t-il pénétré dans votre appartement...» produit plus de réponses affirmatives que le modèle retenu par les sondages

considérés ici, à savoir: «au cours des cinq dernières années, quelqu'un atil pénétré dans votre appartement...», suivi (en cas de réponse affirmative) d'une question de détail demandant quand l'incident s'est concrètement produit (par exemple en 1998, en 1997, etc.). Pour cette raison, les sondages conduits par Stadler (1987) dans le canton d'Uri et de Schwarzeneger (1989, 1991) dans le canton de Zurich apparaissent comme moins utiles à la comparaison chronologique, ces derniers ayant suivi sur ce point la méthodologie des sondages allemands (Arnold, 1986), où l'on a directement demandé les événements subis au cours des 12 derniers mois. Ceci explique probablement pourquoi les taux de criminalité constatés dans les deux cantons respectifs s'avèrent sensiblement plus élevés que tout ce qui a été observé dans les quatre sondages pour la Suisse entière, respectivement pour le canton de Zurich<sup>9</sup>. Des questions de filtre du même type permettent d'ailleurs aussi d'exclure les affaires subies en dehors de la Suisse.

## 2.3 La réalisation des enquêtes sur le terrain

La méthode des interviews téléphoniques informatisés (CATI) a été expliquée en détail dans les publications relatives aux enquêtes précédentes (Killias, 1989; Van Dijk, Mayhew & Killias, 1990; Mayhew & Van Dijk, 1997). Le lecteur intéressé y trouvera toutes les indications utiles. Il ne nous paraît en effet guère nécessaire d'y revenir ici, qui plus est dans un article n'exploitant qu'une partie des informations actuellement à notre disposition. Aucune différence dans la réalisation des enquêtes n'est d'ailleurs apparue qui pourrait avoir une incidence sur les comparaisons effectuées plus loin dans le texte.

## 2.4 Les pondérations

Les sondages de 1984/87 étaient composés d'enquêtes particulières menées tout d'abord en Suisse romande (décembre 1984), puis au Tessin et dans les régions alémaniques (début 1987). Ces trois échantillons (respectivement de 3'000, de 500 et de 3'000 interviews) ne correspondant pas à la taille réelle des trois régions en question. Il a fallu dès lors pondérer les données provenant de ces derniers, ce afin de parvenir à des estimations pour la Suisse entière. Tenant compte de la taille des trois régions considérées, il a été attribué un poids de .04 au Tessin, .25 à la Suisse romande 10 et .71 aux autres régions du pays.

La procédure de pondération pour le sondage de 1998 s'est avérée, quant à elle, plus complexe, étant donné le choix d'un échantillon stratifié donnant un

poids surdimensionné aux villes de Genève et de Zurich<sup>11</sup>. Les détails peuvent être obtenus auprès des auteurs.

Enfin, les données provenant des sondages internationaux de 1989 et 1996 ont été pondérées selon la méthode expliquée dans l'ouvrage de Mayhew & Van Dijk (1997: 11).

## 3. RÉSULTATS

## 3.1 Les vols de véhicules

L'évolution des vols de véhicules est présenté tout d'abord ici par la mise en évidence des taux obtenus sur une année (soit l'année précédant le sondage). Pour les vols de voitures, nous tenons également compte des taux obtenus sur 5 ans, ceci au vu de la rareté de ce type d'infraction, et ce afin de réduire le risque de variations aléatoires. On notera d'ailleurs à ce propos que les sondages de 1989 et 1996 donnent, en raison de la plus faible taille de l'échantillon, des estimations relativement peu fiables.

Tableau 1: Vols de voitures, de motos/vélomoteurs et de bicyclettes, en 1984/86, 1988, 1995 et 1997, prévalence sur 1 an (vols de voitures: 1 et 5 ans), subis en Suisse et sur 1'000 ménages possédant au moins un véhicule du type en question, selon quatre sondages de victimisation.

Type de véhicule	19	84/86	1	1988	1	995	19	97
Voiture (1 an)	4	(± 1.5)	0		0		2	(± 1.5)
Voiture (5 ans)	9	(± 2.2)	10	(± 6.1)	5	(± 4.3)	5	(± 2.5)
Moto/vélomoteur	142	$(\pm 8.4)$	44*	(± 12.7)	44	(± 12.7)	14***	(± 4.1)
Bicyclette	69	(± 6.1)	46	(± 12.9)	89**	(± 17.6)	59	(± 8.3)

<sup>\*</sup> La diminution par rapport à 1984/86 est significative (p <.001).

**Note:** Pour ce qui est du vol de voiture sur 5 ans, et du vol de bicyclette (sur 1 an), les taux présentés cidessus relatifs au sondage national de 1984/86 ne se réfèrent qu'à la Suisse alémanique et italienne (faute de données comparables pour le sondage de 1984 en Suisse romande).

<sup>\*\*</sup> L'augmentation par rapport à 1988 est significative (p <.001).

<sup>\*\*\*</sup> La diminution par rapport à 1984/86 est significative (p <.001).

Dans l'ensemble, les vols de véhicules semblent plutôt diminuer, ceci en tout cas dans la mesure où ils touchent les répondants en Suisse. L'évolution de ce type de délit, d'après la statistique publiée par l'Office fédéral de la police, donne une tendance globalement parallèle. On regrettera cependant que cette statistique n'informe que sur les vols de véhicules de manière générale, sans aller plus loin dans le détail. L'Office fédéral de la police a toutefois pu nous fournir des informations plus précises non publiées relatives au type de véhicule volé, et ce pour les années qui nous intéressent ici<sup>12</sup>.

**Tableau 2:** Vols de voitures, de motos/vélomoteurs et de bicyclettes (y compris vols d'usage), enregistrés en 1986, 1988, 1995 et 1997, selon la Statistique policière suisse.

Type de véhicule	1986	1988	1995	1997
Voiture	6'950	7'379	9'502	10'793
Moto/vélomoteur Moto Vélomoteur	 4'119 	 4'740 	15'899 2'643 13'256	13'680 2'887 10'793
Bicyclette	_	_	73'611	72'685

**Note:** Pour 1986 et 1988, seuls les vols de voitures et de motos peuvent être relevés, aucune information statistique relative aux vols de vélomoteurs et de bicyclettes n'ayant été enregistrée par l'Office fédéral de la police pour les années considérées.

Si l'on fait abstraction des deux sondages internationaux (avec des échantillons faibles et dès lors des estimations moins fiables), on peut dire que les variations des vols de véhicules selon les deux indicateurs à notre disposition s'avèrent relativement plausibles. Les vols de voitures ont certes stagné selon les sondages de victimisation, mais augmentent d'environ 55% selon les données de police. Mis à part la rareté de ce délit (qui rend délicate toute estimation faite à partir d'un sondage comprenant des échantillons limités), il n'est pas certain que l'augmentation en question concerne dans une même mesure tous les segments de ce type d'activité. Plus concrètement, on peut en effet se demander si les vols de voitures ne concernent pas davantage aujourd'hui les entreprises (notamment celles de location de véhicules) que les particuliers, seuls représentés dans les enquêtes. Concernant la proportion des ménages possédant au moins une voiture, nous savons qu'elle est restée stable avec le temps (78.4% lors du premier sondage national et 79.3% lors du second), et qu'elle n'entre donc pas en ligne de compte comme expli-

cation. Par contre, le parc des voitures de tourisme a augmenté de 27% entre 1985 et 1997, ce qui pourrait alors expliquer la moitié environ de l'augmentation de ce type de vol selon les statistiques policières.

Pour ce qui est des vols de vélomoteurs et de motos, les tendances ne se contredisent pas, bien que la baisse de ces victimisations soit plus importante selon les sondages, surtout si l'on tient compte de la diminution des ménages possédant de tels véhicules (respectivement 27.9% et 22.4%).

Enfin, en ce qui concerne les vols de vélos, la série des données policières ne s'étend pas assez dans le temps au niveau fédéral pour obtenir des comparaisons valables; la tendance vers une certaine stabilité se trouve toutefois confirmée par les données de la police cantonale zurichoise, disponibles sur toute la période considérée.

## 3.2 Les cambriolages, les brigandages et les actes de violence

Les cambriolages, les brigandages et les actes de violence commis en dehors de la sphère familiale, sont souvent considérés comme des paramètres essentiels pour rendre compte entre autres de la qualité de vie et du sentiment d'insécurité. Dans les analyses qui suivent, seules les affaires subies en Suisse sont prises en considération. Pour tenir compte de la relative rareté de ces délits, nous relevons ici non seulement les victimisations subies sur une année, mais aussi celles subies sur 5 ans<sup>13</sup>.

A ce propos, nous rappelons au lecteur que les indications obtenues sur 5 ans sont en elles-mêmes peu fiables, puisque les phénomènes de mémoire (autrement dit l'oubli) font que ces taux correspondent rarement au quintuple des estimations que l'on effectue pour l'année précédente. Pourtant, ces taux nous aident dans la confirmation des tendances, notamment là où les délits sont peu fréquents et où les taux annuels peuvent connaître de fortes fluctuations aléatoires.

Tableau 3: Cambriolages (consommés), brigandages (tentatives et vols à l'arraché inclus) et actes de violence (lésions corporelles/menaces), en 1984/86, 1988, 1995 et 1997, prévalence sur un an (respectivement 5 ans), subis en Suisse et sur 1'000 ménages (cambriolages) ou personnes (brigandages, actes de violence), selon quatre sondages de victimisation.

Type d'infraction	19	84/86		1988		1995	1	997
Cambriolage Sur 1 an Sur 5 ans	8 34	(± 2.1) (± 4.4)	10 40	(± 6.1) (± 12.1)	13 58	(± 7.0) (± 14.4)	15* 48*	(± 4.3) (± 7.6)
Brigandage Sur 1 an Sur 5 ans	5 10	(± 1.7) (± 2.4)	3 14	(± 3.3) (± 7.2)	8 16	(± 5.5) (± 7.7)	3 10	(± 1.9) (± 3.5)
Violence/menace Sur 1 an Sur 5 ans	11 22	(± 2.5) (± 3.5)	12 37	(± 6.7) (± 11.6)	30 59	(± 10.5) (± 14.6)	19* 45*	(± 4.8) (± 7.3)

<sup>\*</sup> L'augmentation par rapport à 1984/86 est significative (p <.001).

**Note:** Au niveau des cambriolages, il nous paraît important de préciser ici que le taux obtenu sur 5 ans pour l'année 1995 comprend aussi les intrusions/effractions dans les caves. En ce qui concerne les brigandages, on relèvera encore que le questionnaire relatif à l'année 1988 ne faisait alors pas explicitement référence aux tentatives. Enfin, pour ce qui est des actes de violence et menace, notons que les affaires intrafamiliales sont comprises dans les définitions retenues dans les sondages se rapportant aux années 1988 et 1995, et que le taux sur 5 ans pour l'année 1988 comprend également les infractions subies à l'étranger.

Les cambriolages et les actes de violence (coups et blessures ainsi que menaces<sup>14</sup>) ont donc connu une forte augmentation d'environ 100% depuis les années 1980, et ce autant pour les taux obtenus sur 1 an que sur 5 ans 15. Par contre, on relève une tendance sensiblement différente en ce qui concerne les actes de brigandage et les vols à l'arraché (tentatives comprises). En effet, après une forte hausse durant les années 1990, les résultats les plus récents indiquent une baisse relativement marquée, ces actes se situant à nouveau plus ou moins au niveau atteint au milieu des années 1980. On peut d'ailleurs ici se demander si ces variations ne traduisent pas, dans une certaine mesure, les changements observés ces dernières années au niveau de la politique suisse en matière de drogue, à savoir notamment la disparition des scènes ouvertes et des fortes concentrations de toxicomanes dans les centres villes qu'elles engendraient alors. Mais avant de nous arrêter sur ces considérations, regardons encore l'évolution de ces mêmes délits selon les statistiques policières (cf. Tableau 4). Plus particulièrement, nous y considérons simultanément la Statistique policière suisse ainsi que celle plus détaillée de la police cantonale de Zurich.

Tableau 4: Cambriolages (consommés), vols à l'arraché (tentatives comprises), brigandages et agressions physiques/menaces (tentatives comprises), enregistrés en 1986, 1988, 1995 et 1997, selon la Statistique policière suisse et celle de la police cantonale zurichoise KRISTA.

Type d'infraction	1986	1988	1995	1997
Cambriolage Suisse Zurich (KRISTA)	55'368 4'085	52'570 3'907	53'895 5'984	64'423 8'437
Vol à l'arraché Suisse Zurich (KRISTA)	1'337 416	1'862 817	1'460 454	1'595 459
Brigandage Suisse Zurich (KRISTA)	1'282 465	1'493 644	1'855 828	2'498 1'031
Agression/menace Suisse Zurich (KRISTA)	5'577 1'988	5'715 1'969	7'776 2'619	9'357 3'170

Note: Les données zurichoises (KRISTA) ne se réfèrent qu'aux cambriolages dans les habitations.

On peut résumer les tendances principales comme suit:

- (1) Les agressions physiques et les menaces évoluent de façon assez parallèle dans les sondages et dans les statistiques policières, ceci tant au niveau de la Suisse que pour le canton de Zurich.
- Les données policières suisses concernant les cambriolages suggè-(2)rent une stagnation plutôt qu'un dédoublement, comme dans les sondages de victimisation. Cela tient surtout au fait que la Statistique policière suisse comptabilise, dans cette rubrique, tous les vols avec effraction quel qu'en soit l'objet (voiture, distributeur automatique, cabine téléphonique, etc.); les cambriolages dans les habitations se retrouvent donc «noyés» dans une masse d'affaires dont l'évolution peut être fort divergente. Par contre, si l'on considère les données de la police cantonale zurichoise, la tendance est parfaitement la même que pour les sondages, ceci grâce à la comptabilisation sous une rubrique séparée des cambriolages de villas ou d'appartements. Pour le seul canton de Zurich, les enquêtes de 1987 et 1998 permettent d'ailleurs de constater une évolution parallèle, les affaires concernant les cambriolages ayant durant cette période augmenté de 41 à 66 (sur 1'000 ménages contactés), et ce pour les taux enregistrés sur cinq ans.

(3) En ce qui concerne les vols à l'arraché et les brigandages, les tendances ne sont pas non plus visiblement identiques. Ceci pourrait notamment s'expliquer par le fait que les actes de brigandage se retrouvent sans doute dirigés dans une plus large mesure contre les commerces que contre les particuliers, les victimisations dirigées envers ces derniers étant les seules relevées par les sondages <sup>16</sup>. Pour ce qui est des vols à l'arraché, on est ici confronté à un concept un peu flou sur le plan juridique, de sorte que la délimitation par rapport au brigandage n'est pas toujours évidente. Si l'on regroupe ces deux types d'infraction, la tendance enregistrée alors correspond mieux à celle constatée dans les enquêtes de victimisation <sup>17</sup>, sans que l'on sache toutefois dans quelle mesure les deux catégories de victimes ou «cibles» précédemment citées ont évolué au fil des années.

lci, on pourrait encore se demander si l'augmentation des cambriolages et des agressions est liée à une tendance accrue des victimes à dénoncer à la police les affaires subies. A ce sujet, nos données permettent certains éclair-cissements, puisque la décision de la victime ou de ses proches de porter plainte constitue un point important sur lequel les quatre enquêtes considérées dans cet article insistent de manière semblable.

Tableau 5: Taux de reportabilité (affaires parvenues à la connaissance de la police, en % de toutes les affaires signalées) et valeurs absolues <sup>18</sup> (n) obtenues en 1984/86 et 1988, ainsi qu'en 1995 et 1997 (affaires subies sur 1 année).

Type d'infraction	1984/86 et 1988	n	1995 et 1997	n
Cambriolage	82.3	86	77.8	60
Brigandage	88.6	14	66.7	19
Violence/menace	29.8	55	25.6	92
Vol de voiture	92.3	22	66.7	7
Vol de moto/vélomoteur	94.1	180	78.9	30
Vol de bicyclette	83.4	180	73.5	190

Il semble donc que la reportabilité soit restée assez stable dans l'ensemble. Lorsque cette dernière évolue, on observe que c'est alors plutôt vers le bas, en ce sens que le taux des affaires qui parviennent à la connaissance de la police a légèrement baissé. A ce propos, Il est d'ailleurs peu probable que les taux éventuellement plus élevés, tels qu'ils apparaissent pour certains délits dans les statistiques policières, soient le reflet d'une reportabilité accrue des victimes et de la population.

#### 4. DISCUSSION

Comme dans les autres pays, la comparaison des statistiques policières et des sondages de victimisation aboutit à des observations assez convergentes en ce qui concerne l'évolution de certaines formes de criminalité. Là où la tendance n'est pas véritablement parallèle, par exemple dans le cas du brigandage/vol à l'arraché, les comportements relevés par les deux instruments en question ne se recoupent qu'en partie. D'autre part, les données des sondages se réfèrent à des taux de prévalence (soit le nombre d'individus/ménages victimisés sur 1'000), alors que les statistiques de police dénombrent les affaires enregistrées par cette dernière. Cette nuance peut conduire à sousestimer l'évolution de la criminalité si le nombre moyen d'infractions frappant le même individu/ménage augmente. Enfin, ces différences conceptuelles dans les décomptes impliquent que l'on ne pourra véritablement pas obtenir une correspondance parfaite entre ces deux indicateurs de la criminalité (BIDERMAN & LYNCH, 1991).

lci, les explications de ces tendances doivent rester ouvertes. Nous nous permettons toutefois de mentionner que les tendances observées ne manquent pas d'une certaine plausibilité:

- La baisse des vols de vélomoteurs est sans doute liée à l'attraction diminuée qu'exercent essentiellement sur les jeunes de tels véhicules, bien illustrée d'ailleurs par la moindre proportion de ménages qui en possèdent, et peut-être aussi par l'introduction de l'obligation du port du casque dont l'effet préventif (au niveau du vol) a souvent été mis en lumière (Dell'Ambrogio, 1992).
- La stabilité des vols de voitures est, quant à elle, sans doute liée à l'évolution technologique relative aux systèmes d'alarme qui compense en grande partie l'émergence, dans certains pays de l'Est, d'un important marché noir de voitures volées.
- Que les vols de vélos connaissent une évolution irrégulière, mais somme toute assez stable, paraît compréhensible si l'on se rappelle de l'émergence massive de marques plus chères et plus prestigieuses au début

- des années 1990, suivie d'une propagation parallèle de toutes sortes de moyens de protection contre le vol.
- L'augmentation du nombre de cambriolages pourrait, de son côté, être liée à une certaine criminalité «importée», provenant d'une part du fait que les pays d'Europe orientale offrent de larges marchés pour toutes sortes de produits volés dans les pays occidentaux, et d'autre part de la facilité d'opérer au niveau international pour des bandes bien organisées depuis la fin des années 1980.
- Enfin, comme l'a notamment expliqué EISNER (1997), l'augmentation des agressions semble refléter des phénomènes de crise dans certaines zones urbaines.

En somme, l'augmentation sensible des cambriolages ainsi que des agressions physiques (et menaces/contraintes) ne paraît plus guère douteuse. Même si la criminalité a augmenté ailleurs également (MAYHEW & VAN DIJK, 1997), il semble probable que la Suisse ait perdu en tout cas une partie de sa position privilégiée dans la comparaison internationale en matière de criminalité.

#### **Notes**

<sup>\*</sup> Les auteurs remercient le Fonds national suisse de la recherche scientifique d'avoir apporté le soutien qui a permis la réalisation des recherches conduites en 1984, 1987 et en 1998 (Requête 4040-045249).

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Cela semble avoir été la teneur des exposés présentés au congrès consacré au thème «Sécurité intérieure 2000», tenue à Lucerne le 20 novembre 1998 (cf. Tagesanzeiger du 23 novembre 1998).

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> On peut toujours regretter que le FNRS ait insisté en 1984 pour que la première enquête ne touche pas les cantons germanophones de la Suisse. La conséquence en est que les données pour les deux parties de la Suisse ont été récoltées à deux moments différents, ce qui ne facilite pas leur interprétation. Les taux de criminalité constatés lors de ces deux sondages ont été toutefois relativement semblables, ce qui enlève aux problèmes de pondération quelques-unes de leurs difficultés.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Pour *computer-assisted telephone interview.* 

- <sup>4</sup> Comme dans les enquêtes de 1984 et 1987, l'institut MIS à Lausanne a été mandaté pour la conduite sur le terrain du sondage de 1998.
- <sup>5</sup> Ces enquêtes ont été menées en Suisse par l'institut IHA/GfM à Hergiswil (NW).
- <sup>6</sup> Chaque équipe nationale de chercheurs porte évidemment un grand intérêt au fait qu'un sondage international se tienne autant que possible aux même formulations que celles utilisées auparavant dans les recherches nationales, ce afin d'assurer une bonne comparabilité des données provenant des deux sources.
- <sup>7</sup> En 1989 et 1996 (et ce contrairement au sondage de 1998), les affaires domestiques n'ont pas pu être exclues. Leur rareté correspond bien à ce que l'on trouve normalement lors de sondages sur la «criminalité», ce qui explique d'ailleurs la faible différence entre les données présentées au Tableau 3 pour 1984/86 et 1988.
- <sup>8</sup> L'un des avantages décisifs de la méthode des sondages téléphoniques informatisés (CATI) est la possibilité d'insérer un nombre de filtres (avec chaque fois des questions de détails) presque illimité. Ainsi, une victime de cambriolage sera, si la définition inclut les annexes de l'habitation, interrogée sur l'affaire qu'elle signale, à savoir si cette dernière concerne l'habitation elle-même, le grenier, la cave, le garage, etc.
- <sup>9</sup> Ainsi, Stadler (1987) estima le taux de cambriolages pour le canton d'Uri en 1984 à 2.3% des ménages; suivant la même méthode, Schwarzenegger (1989) arriva à un taux de 3.0% pour le canton de Zurich en 1986. Ces taux sont sensiblement plus élevés que nos propres estimations pour la Suisse entière (0.8%), respectivement pour le canton de Zurich (1.3%) en 1986 (Killias, 1989: 66). Sur la base de l'expérimentation de Scherpenzeel (1992), ces différences sont fort plausibles quant à leur ordre de grandeur.
- 10 Celle-ci comprenait, à part les cantons romands parlant uniquement français, les cantons de Fribourg et du Valais, ainsi que la partie francophone du canton de Berne (y compris le district de Bienne). Dans l'ensemble, cette zone représente environ 25% de la population nationale (Killias, 1989: 23).
- <sup>11</sup> Ce choix s'explique par notre souci de trouver un nombre suffisamment élevé d'immigrés, concentrés surtout dans les grandes villes.
- 12 Les auteurs remercient M. René MEGERT, de l'Office fédéral de la police, pour les informations non publiées dans le rapport annuel de l'Office en question qu'il a bien voulu nous transmettre et qui figurent dans le Tableau 2.
- 13 Dans les sondages de 1984/87, la période précédente (soit celle avant l'année en cours et l'année qui la précédait) comprenait les six dernières années. Il a fallu

dès lors pondérer les données pour parvenir à des estimations sur 5 ans, comme dans les autres sondages utilisés ici.

- <sup>14</sup> Ces actes sont donc punissables en vertu des articles 122 et 123 CPS (lésions corporelles graves ou simples), et éventuellement comme contrainte (article 181 CPS) ou menace (article 180 CPS).
- <sup>15</sup> L'apparente diminution des actes de violence entre 1995 et 1997 pourrait en partie s'expliquer par l'inclusion, dans le sondage de 1996, des affaires intrafamiliales.
- 16 Les analyses détaillées dans KRISTA ne permettent pas de vérifier ces hypothèses dans leur ensemble. D'un côté, les brigandages dirigés contre les particuliers ne semblent pas avoir diminué, d'un autre côté, les affaires dirigées contre les personnes âgées ont fortement reculé. Il est possible que la divergence entre les statistiques et les sondages proviennent aussi du fait que les sondages mesurent mieux les affaires dirigées contre les personnes du troisième âge que contre les jeunes.
- 17 A l'exception de la dernière année.
- <sup>18</sup> Non pondérées.

## **Bibliographie**

Arnold H., «Kriminelle Viktimisierung und ihre Korrelate. Ergebnisse international vergleichender Opferbefragungen», Zeitschrift für die gesamte Strafrechtswissenschafft, 98, 1986, 1014-1058.

Biderman A.D., Lynch J.P., *Understanding Crime Incidence Statistics*, Springer Verlag, New York, 1991.

Dell'Ambrogio P., *Législation sur le port du casque et vol de motocycles*, Mémoire de diplôme IPSC, Université de Lausanne, 1992.

Eisner M., Das Ende der zivilisierten Stadt? Die Auswirkungen von Modernisierung und urbaner Krise auf Gewaltdelinquenz, Campus Verlag, Frankfurt/New York, 1997.

Eisner M., «Rückgang von Kriminalität in den Städten: Die USA und die Schweiz im Vergleich», in: Ortner H., Pilgram A. & Steinert H. (Hrsg.), *Die Null-Lösung. New Yorker «Zero-Tolerance»-Politik – das Ende der urbanen Toleranz?*, Nomos Verlagsgesellschaft, Baden-Baden, 1998, 109-121.

Haen Ma rshall I., «Operation of the Criminal Justice System», in: Kangaspunta K., Joutsen M. & Ollus N. (Eds.), *Crime and Criminal Justice Systems in Europe and North America* 1990-1994, HEUNI, Helsinki, 1998, 54-114.

Kester J.G.C., Junger-Tas J., *Criminaliteit en strafrechtelijke reactie. Ontwikkelingen en samenhangen*, WODC, Gouda Quint, Den Haag/Arnhem, 1994.

Killias M., Les Suisses face au crime, Collection Criminologie, Vol. 5, Editions Rüegger, 1989.

Killias M., Précis de criminologie, Editions Staempfli & Cie, Berne, 1991.

Kurki L., «U.S. Crime Rates Continue to Fall», *Overcrowded Times*, 9/1, February 1998, 4-11.

Maltz M.D., Zawitz M.W., "Displaying Violent Crime Trends Using Estimates from the National Crime Victimization Survey", *Bureau of Justice Statistics, Technical Report*, U.S. Department of Justice, June 1998.

Mayhew P., Van Dijk J.J.M., *Criminal Victimisation in Eleven Industrialised Countries. Key Findings from the 1996 International Crime Victims Survey*, WODC, La Haye, 1997.

Mirrlees-Black C. et al., *The 1998 British Crime Survey*, Home Office Statistical Bulletin, Issue 21, 1998.

Robert P. et al., «Enquêtes de victimisations et statistiques policières (1985-1995)», *Questions Pénales*, Bulletin d'Information, XI.5, décembre 1998.

Scherpenzeel A., «Respons effecten in slachtoffer-enquêtes. Effecten van vraagformulering en dataverzamelingsmethode», *Tijdschrift voor criminologie*, 34/4, 1992, 296-305.

Schwarzenegger C., «Zürcher Opferbefragung: Fragestellung, Vorgehen und erste Resultate», Kriminologisches Bulletin de Criminologie, 15/1, 1989, 5-28.

Schwarzenegger C, «Opfermerkmale, Kriminalitätsbelastung und Anzeigeverhalten im Kanton Zürich: Resultate der Zürcher Opferbefragung», Revue pénale suisse, 108/1, 1991, 63-91.

Schwarzenegger C., Die Einstellungen der Bevölkerung zur Kriminalität und Verbrechenskontrolle, Max-Planck-Institut für ausländisches und internationales Strafrecht, Band 55, Freiburg i.Br., 1992.

Stadler H., Kriminalität im Kanton Uri. Eine Opferbefragung, Entlebuch (LU), 1987.

Van Dijk J.J.M., Mayhew P. & Killias M., *Experiences of Crime across the World*, Kluwer Law and Taxation Publishers, Deventer, The Netherlands, 1990.

## Annexe: Définitions des infractions retenues dans le questionnaire des sondages de victimisation de 1984/87, 1989, 1996 et 1998.

Vol de voiture	Définition
CH 1984/87	Est-ce qu'il est déjà arrivé que l'on vous vole ou que l'on essaie de vous voler (serrure forcée, vitre brisée) votre voiture?
ICVS 1989	Au cours des 5 dernières années, vous-même ou un membre de votre ménage a-t-il eu sa voiture/camionnette/camion volé(e)?
ICVS 1996	Au cours des 5 dernières années, vous-même ou un membre de votre ménage a-t-il eu sa voiture/camionnette/fourgon volé(e)?
CH 1998	Au cours des 5 dernières années, vous-même ou un membre de votre ménage a-t-il eu sa voiture volée?
Vol dans une voiture	Définition
CH 1984/87	
ICVS 1989	Avez-vous, vous ou un membre de votre ménage, été victime, au cours des 5 dernières années, d'un vol d'autoradio, d'une pièce (rétroviseur, roue), ou d'autre chose qui avait été laissée dans la voiture?
ICVS 1996	Avez-vous, vous ou un membre de votre ménage, été victime, au cours des 5 demières années, d'un vol d'autoradio, d'une pièce de la voiture, telle qu'un rétroviseur ou une roue, ou d'autres choses qui avaient été laissées dans la voiture?
CH 1998	Avez-vous, vous ou un membre de votre ménage, été victime, au cours des 5 demières années, d'un vol d'autoradio, d'une pièce de la voiture, telle qu'un rétroviseur ou une roue, ou d'autres choses qui avaient été laissées dans la voiture?
Vandalisme (voiture)	Définition
CH 1984/87	
ICVS 1989	Sans parler ici de vols, certaines parties des voitures/camion- nettes/camions appartenant à votre ménage ont-elles déjà été volon- tairement endommagées (vandalisme) au cours des 5 dernières années?
ICVS 1996	Sans parler ici de vols, certaines parties des voitures/camion- nettes/fourgons appartenant à votre ménage ont-elles été volontai- rement endommagées (vandalisme) au cours des 5 dernières années?
CH 1998	Sans parler ici de vols, certaines parties des voitures/camion- nettes/fourgons appartenant à votre ménage ont-elles été volontai- rement endommagées (vandalisme) au cours des 5 dernières années?

Vol de motocycle	Définition
CH 1984/87	Est-ce qu'il est déjà arrivé que l'on vous vole votre moto ou votre vélomoteur?
ICVS 1989	Au cours des 5 dernières années, avez-vous subi le vol d'une mobilette/moto/scooter appartenant à vous ou à un membre de votre ménage?
ICVS 1996	Au cours des 5 dernières années, vous-même ou un membre de votre ménage a-t-il eu son motocycle/vélomoteur/scooter volé?
CH 1998	Au cours des 5 demières années, vous-même ou un membre de votre ménage a-t-il eu son motocycle ou son vélomoteur volé?
Vol de bicyclette	Définition
CH 1984/87	Est-ce qu'il est déjà arrivé que l'on vous vole votre vélo?
ICVS 1989	Au cours des 5 dernières années, avez-vous subi le vol d'une bicyclette appartenant à vous ou à un membre de votre ménage?
ICVS 1996	Au cours des 5 demières années, vous-même ou un membre de votre ménage a-t-il eu sa bicyclette volée?
CH 1998	Au cours des 5 demières années, vous-même ou un membre de votre ménage a-t-il eu sa bicyclette volée?
Cambriolage	Définition
CH 1984/87	Maintenant, en ce qui conceme le cambriolage, quelqu'un a-t-il déjà pénétré dans votre appartement/villa (ou votre résidence secon- daire), cave ou autre local, pour y voler de l'argent ou d'autres objets? (situation où la victime n'est pas agressée par le voleur)
ICVS 1989	Au cours des 5 dernières années, quelqu'un s'est-il introduit dans votre habitation (ou votre cave) par effraction pour y voler ou essayer d'y voler quelque chose? Ne parlons pas ici des vols commis dans les garages, abris ou cabanes, ni dans les résidences secondaires.
ICVS 1996	Au cours des 5 dernières années, quelqu'un s'est-il introduit dans votre habitation (ou votre cave) par effraction ou sans autorisation pour y voler ou essayer d'y voler quelque chose? Ne parlons pas ici des vols commis dans les garages, abris ou hangars, ni dans les résidences secondaires.
CH 1998	Au cours des 5 demières années, quelqu'un s'est-il introduit dans votre habitation, votre résidence secondaire, votre garage, votre grenier ou votre cave par effraction ou sans autorisation pour y voler ou essayer d'y voler quelque chose?

Cambriolage (tentative)	Définition
CH 1984/87	Est-ce que quelqu'un a essayé de vous cambrioler? C'est-à-dire avez-vous déjà découvert des signes indiquant que quelqu'un a essayé d'entrer chez vous, par exemple des fenêtres brisées, des portes endommagées, une serrure forcée, etc.?
ICVS 1989	Avez-vous eu des preuves, au cours des 5 dernières années, que quelqu'un a essayé de pénétrer dans votre habitation par effraction? Par exemple, dommages aux serrures, portes, fenêtres, ou griffes autour des serrures?
ICVS 1996	Avez-vous eu des preuves, au cours des 5 dernières années, que quelqu'un a essayé de pénétrer dans votre habitation par effraction? Par exemple, dommages aux serrures, portes, fenêtres, ou griffes autour des serrures?
CH 1998	Avez-vous eu des preuves, au cours des 5 dernières années, que quelqu'un a essayé de pénétrer dans votre habitation par effraction? Par exemple, dommages aux serrures, portes, fenêtres, ou griffes autour des serrures?
Brigandage	Définition
CH 1984/87	Est-il déjà arrivé, à vous-même ou à quelqu'un vivant dans votre foyer, que quelqu'un vous vole de l'argent ou un autre objet avec violence ou menace de violence? (situations où la victime est en contact direct avec le voleur) Exemples: être agressé par un voleur, se faire arracher son sac sur le trottoir.
ICVS 1989	Au cours des 5 demières années, vous a-t-on agressé ou menacé pour vous prendre quelque chose ou essayer de le faire?
ICVS 1996	Au cours des 5 demières années, vous a-t-on volé ou a-t-on essayé de vous voler quelque chose en utilisant la violence ou la menace?
CH 1998	Au cours des 5 dernières années, vous a-t-on volé ou a-t-on essayé de vous voler quelque chose en utilisant la violence ou la menace?
Brigandage (tentative)	Définition
CH 1984/87	Et vous-même ou quelqu'un vivant dans votre ménage, avez-vous déjà été victime d'une tentative de brigandage? Je m'explique: est-ce que quelqu'un a essayé de vous voler de l'argent ou un objet avec violence ou menace de violence? (situations où le vol n'est pas réalisé mais où il y a eu contact direct de la victime et du voleur)
ICVS 1989 (cf. brigandage)	Au cours des 5 demières années, vous a-t-on agressé ou menacé pour vous prendre quelque chose ou essayer de le faire?
ICVS 1996 (cf. brigandage)	Au cours des 5 dernières années, vous a-t-on volé ou a-t-on essayé de vous voler quelque chose en utilisant la violence ou la menace?
CH 1998 (cf. brigandage)	Au cours des 5 dernières années, vous a-t-on volé ou a-t-on essayé de vous voler quelque chose en utilisant la violence ou la menace?

Vol de biens personnels	Définition
CH 1984/87	Mis à part [les autres vols mentionnés], vous a-t-on déjà volé de l'argent ou un objet, mais sans violence et sans que le voleur soit entré chez vous, ceci durant cette année 1984?
ICVS 1989	A côté de ce type de vols, il y en a beaucoup d'autres tels que vols de biens personnels, pickpockets ou vols d'un sac à main, portefeuille, vêtements, bijoux, équipements de sport, que ce soit au travail, à l'école, dans un bar, dans les transports en commun, sur la plage ou dans la rue. Au cours des 5 demières années, avez-vous personnellement été victime d'un tel vol?
ICVS 1996	A côté des vols comprenant la violence, il y a beaucoup d'autres types de vols de biens personnels, tels que les actes de pickpocket ou les vols d'un porte-monnaie, portefeuille, vêtement, bijoux, équipement de sport, etc. Cela peut arriver au travail, à l'école, dans un bar, dans les transports en commun, sur la plage ou dans la rue. Au cours des 5 demières années, avez-vous personnellement été victime d'un tel vol?
CH 1998	A côté des vols comprenant la violence, il y a beaucoup d'autres types de vols de biens personnels, tels que les actes de pickpocket ou les vols de porte-monnaie, portefeuille, vêtement, bijoux, équipement de sport, etc. Cela peut arriver au travail, à l'école, dans un bar, dans les transports en commun, sur la plage ou dans la rue. Au cours des 5 dernières années, avez-vous personnellement été victime d'un tel vol?
Victimisation sexuelle	Définition
CH 1984/87	Vous-même (= femme) ou une fille dans votre ménage, avez-vous déjà été victime de violences sexuelles, c'est-à-dire viol, tentative de viol ou autres gestes violents à caractère sexuel? (pas d'exhibitionnisme ni d'attentat à la pudeur)
ICVS 1989	Certains individus saisissent, touchent ou attaquent d'autres personnes de façon agressive, dans un but sexuel. Ceci peut arriver dans sa propre habitation ou ailleurs, par exemple dans un bar, dans la rue, à l'école, dans un transport en commun, dans un cinéma, sur la plage ou au travail. Au cours des 5 dernières années, quelqu'un vous (= femme) a-t-il agressé de telle manière?
ICVS 1996	Parfois, certains individus saisissent, touchent ou attaquent d'autres personnes de façon agressive, pour des raisons sexuelles. Ceci peut arriver dans son habitation ou ailleurs, par exemple dans un bar, dans la rue, à l'école, dans un transport en commun, dans un cinéma, sur la plage ou au travail. Au cours des 5 dernières années, quelqu'un a-t-il agi ainsi avec vous (= femme)?
CH 1998	Parfois, certains individus saisissent, touchent ou attaquent d'autres personnes de façon agressive, pour des raisons sexuelles. Ceci peut arriver dans son habitation ou ailleurs, par exemple dans un bar, dans la rue, à l'école, dans un transport en commun, dans un cinéma, sur la plage ou au travail. Au cours des 5 dernières années, quelqu'un a-t-il agi ainsi avec vous (= femme)?

Violence/menace	Définition
CH 1984/87 (coups et blessures)	Pouvez-vous me dire s'il vous est déjà arrivé d'être agressé physiquement, frappé ou battu (sans qu'il s'agisse des cas cités précédemment)? (uniquement par quelqu'un d'extérieur au foyer)
ICVS 1989	Mis à part les incidents que nous venons de mentionner, avez-vous été, au cours des 5 dernières années, personnellement attaqué ou menacé par quelqu'un qui vous a vraiment fait peur, que ce soit à la maison ou ailleurs, tel que dans un bar, dans la rue, à l'école, dans un transport public, sur la plage ou au travail?
ICVS 1996	Mis à part les incidents que nous venons de mentionner, avez-vous été, au cours des 5 dernières années, physiquement attaqué ou menacé par quelqu'un qui vous a vraiment fait peur, que ce soit à la maison ou ailleurs, tel que dans un bar, dans la rue, à l'école, dans un transport public, sur la plage ou au travail?
CH 1998	Mis à part les incidents que nous venons de mentionner, avez-vous été, au cours des 5 demières années, physiquement attaqué ou me- nacé par quelqu'un qui vous a vraiment fait peur, que ce soit à la maison ou ailleurs, tel que dans un bar, dans la rue, à l'école, dans un transport public, sur la plage ou au travail?
Agression avec arme	Définition
Agression avec arme CH 1984/87	Définition  Vous-même ou quelqu'un de votre ménage, a-t-il été menacé par quelqu'un au moyen d'une arme, telle qu'arme à feu, couteau ou autres objets?
	Vous-même ou quelqu'un de votre ménage, a-t-il été menacé par quelqu'un au moyen d'une arme, telle qu'arme à feu, couteau ou
CH 1984/87	Vous-même ou quelqu'un de votre ménage, a-t-il été menacé par quelqu'un au moyen d'une arme, telle qu'arme à feu, couteau ou autres objets?  Mis à part les incidents que nous venons de mentionner, avez-vous été, au cours des 5 dernières années, personnellement attaqué ou menacé par quelqu'un qui vous a vraiment fait peur, que ce soit à la maison ou ailleurs, tel que dans un bar, dans la rue, à l'école, dans

Acte frauduleux	Définition
CH 1984/87	
ICVS 1989	Avez-vous été l'année demière (en 1988) victime en tant que consommateur d'un quelconque acte frauduleux? C'est-à-dire, quel-qu'un vous a-t-il trompé en termes de quantité ou de qualité des marchandises qu'il vous fournissait ou des services qu'il vous rendait?
ICVS 1996	Avez-vous été l'année demière (en 1995) victime en tant que consommateur d'un quelconque acte frauduleux? En d'autres termes, quelqu'un vous a-t-il trompé en termes de quantité ou de qualité des marchandises qu'il vous fournissait ou des services qu'il vous rendait?
CH 1998	
Corruption	Définition
CH 1984/87	
ICVS 1989	
ICVS 1996	Dans certains pays, il y a des problèmes de corruption parmi les membres du gouvernement ou les fonctionnaires publics. Pendant l'année 1995 et en Suisse, est-ce qu'un fonctionnaire du gouvernement, par exemple un douanier, un officier de police ou un inspecteur, vous a demandé ou a exigé que vous payiez un pot-devin pour ses services?
CH 1998	Depuis quelques temps, on parle de problèmes de corruption parmi les membres d'autorités ou les fonctionnaires. Pendant ces cinq demières années, est-ce qu'un fonctionnaire, par exemple un douanier, un officier de police ou un inspecteur, vous a demandé de payer un pot-de-vin pour ses services, que ce soit en Suisse ou à l'étranger?
Délit racial	Définition
CH 1984/87	
ICVS 1989	
ICVS 1996	
CH 1998	Dans l'année qui vient de s'écouler, vous (= personne née à l'étranger) a-t-on déjà tenu des propos insultants, par exemple à propos de votre origine, de votre couleur de peau ou de votre accent?